

ABONNEMENT

\$2

PAR ANNÉE

(Payable d'avance)

L'Album des Familles

ANNONCES

Elles seront publiées sur le couvert.

(Voir le tarif à la dernière page.)

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à **Stanislas Drapeau**, Editeur Propriétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1065, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

Littérature.

LES FIANCÉS,

PAR

ALEXANDRE MANZONI.

TRADUCTION NOUVELLE

PAR

Max Desnoyers.

(Suite.)

CHAPITRE XXV

La peste, ainsi que l'avait craint le tribunal de santé, s'était introduite dans le Milanais à la suite des bandes allemandes; et elle ne s'arrêta malheureusement pas là, car elle envahit et dépeupla une partie de l'Italie.

Dans le Milanais qui seul nous occupe, tout le long de la ligne suivie par l'armée, on avait ramassé quelques cadavres... puis, dans les villages, ce fut bientôt une mortalité générale... Des familles entières succombaient, atteintes de maux violents et étranges que des personnes âgées reconnurent pour la peste, ayant été témoins de cette affreuse maladie qui, cinquante-trois ans auparavant, avait ravagé l'Italie, et que l'on nommait (alors comme aujourd'hui) la peste de Saint-Charles, à cause des miracles de charité accomplis par ce saint pendant la calamité.

Le docteur Ludovico Settala, qui alors avait joué un rôle aussi actif que courageux et, quoique fort jeune à cette époque, avait été nommé par saint Charles médecin en chef de Milan, annonça, le 20 octobre, l'approche du fléau qui s'était déclaré dans les villages confinant le Bergamasque. Des nouvelles semblables arrivèrent de Lecco et de Bellano.

Le nombre des morts était effrayant. On interdit l'entrée à Milan de toutes personnes venant des pays infectés; mais les mesures prises furent insuffisantes, et, soit que la peste eût été apportée par un soldat en garnison à Chiavenna, soit par un autre, elle fit son affreuse entrée à Milan le 22 octobre 1629, et le principe d'infection se répandit par toute la ville. Néanmoins le mal couva plutôt qu'il n'éclata jusqu'aux premiers mois de 1630. Les personnes mouraient, tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre.

La crainte d'être envoyé au lazaret disposait les esprits à la ruse. On cachait la cause de la mort de ses parents... on faisait de fausses déclarations... et l'on allait jusqu'à nier le fléau.

Cependant les deux médecins en chef Louis Settala et Taddino voyaient avec terreur arriver à grands pas l'affreuse peste, sans moyen de s'y opposer, étant même traités de visionnaires par plusieurs de leurs confrères et par le peuple, qui les insultait quand il les rencontrait.

Le tribunal de santé et les découragements, pour assurer le service du lazaret, eurent la pensée de s'adresser aux Pères capucins; ils supplièrent le père commissaire de la

province qui remplissait les fonctions du père provincial, mort depuis peu, de leur donner des pères pour gouverner ce lieu de désolation. Le commissaire proposa pour chef l'un des leurs, le père Felice Casati, homme d'un âge mûr, jouissant d'une réputation de charité et d'activité, de douceur et de force d'âme, réputation bien méritée. Il lui adjoignit le père Michele Pozzobonelli. Ils furent acceptés avec gratitude et s'installèrent au lazaret le 30 mars 1630.

A cette époque, les morts augmentèrent, et les symptômes furent tels qu'il fallut se rendre à l'évidence et reconnaître que, malgré tous les noms que l'on avait donnés aux causes de décès, la peste avait pris possession de la ville. Mais alors une partie de ceux qui avaient nié la présence d'une maladie malheureusement trop connue imaginèrent des histoires de poisons contagieux.

On se rappela que le gouverneur avait reçu, l'année précédente, une dépêche de Madrid où l'on donnait avis du départ de cette ville de deux Français qui avaient été soupçonnés de répandre des drogues vénéneuses et pestilentielles. Cette dépêche, communiquée au tribunal de santé, n'avait excité, comme elle le méritait, que le mépris; mais dans la circonstance présente elle revint dans les esprits, et l'opinion générale fut que la peste était due à des manœuvres criminelles. On se figura avoir vu des gens pratiquant des onctions empoisonnées sur les murs. Soit que quelques personnes eussent voulu se donner le plaisir infâme d'augmenter l'épouvante, soit que l'imagination